

## Règlement Concours 2021

### Art. 1 Le Concours

#### Informations

- Concours ouvert aux pianistes de toutes nationalités.
- Œuvres jouées de mémoire excepté les pièces contemporaines présentées dans les niveaux Amateur Niveau Concertiste, Supérieur, Excellence et Diplôme de Concert.
- Dates et horaires d'épreuves susceptibles de changement.

#### Diplôme de Concert

- Age maximum : 33 ans (exceptionnellement)
- **NOUVEAU : Epreuves qualificatives en vidéo** (à envoyer avant le 5 mai 2021)
- Palmarès des finalistes : publications en ligne le 21 mai 2021
- Test du piano pour finalistes : 11 juin 2021 à partir de 16h30
- Finale : 12 juin 2021 sur place (si possible)
- Palmarès et remise des Prix : 12 juin 2021 à 19 heures (finalistes en tenue de soirée obligatoire).

#### Excellence

- **NOUVEAU : Epreuves en vidéo** (à envoyer avant le 16 mai 2021)
- Annonce des résultats en ligne : 7 juin 2021

#### Supérieur

- **NOUVEAU : Epreuves en vidéo** (à envoyer avant le 16 mai 2021)
- Annonce des résultats en ligne : 9 juin 2021

#### Amateur Niveau Concertiste

- Age minimum : 25 ans.
- **NOUVEAU : Epreuves en vidéo** (à envoyer avant le 16 mai 2021)
- Annonce des résultats en ligne : 8 juin 2021
- Pianistes non professionnels : niveau d'un DEM ou d'un DNOP minimum.
- Fournir : preuve d'activité professionnelle sans rapport avec la pratique du piano.

#### Cycles 1, 2, 3

- Epreuves sur place : 6 juin 2021.
- Remise des Prix : entre chaque groupe d'auditions.
- Modalités susceptibles de changement (Covid-19)

### Art. 2 Inscriptions et hébergement

#### Au plus tard le 23 avril 2020.

- Inscription : en ligne ou par courrier, validée uniquement à réception des droits d'inscription + dossier complet.  
Fournir : + bulletin d'inscription  
+ frais d'inscription en euros (règlement en ligne, chèque ou virement bancaire à l'ordre d'Opus Yvelines)

+ photo d'identité (sauf cycles 1,2,3).

+ biographie d'une page maximum (sauf cycles 1,2,3).

- Quota de places par catégorie : droit de suspendre les inscriptions avant la clôture.
- Programme : non modifiable après la date de clôture des inscriptions.
- Hébergement en famille d'accueil (excepté les – de 15 ans, les Cycles et Amateur Niveau Concertiste) : dans la limite des disponibilités.

### **Art. 3 Droits d'inscription et caution**

- Droits :  
**non remboursables après inscription quel qu'en soit le motif.**
- La caution de 70€ est supprimée pour 2021.

### **Art. 4 Convocations et répétitions**

- Convocation cycles et finalistes Diplôme de Concert : notification une semaine (au plus tard) avant le concours avec mention date et heure de présence du candidat (sert d'accusé de réception).
- Important: convocation envoyée par mail (à l'adresse mail indiquée sur le formulaire d'inscription).
- Test du piano de compétition (Bösendorfer) réservé exclusivement au Diplôme de Concert le 11 juin 2021 à partir de 16h30.

### **Art. 5 Récompenses**

Le Concours n'assume aucune responsabilité en cas de modification de date ou de suppression d'un concert. Les dates ne sont pas modifiables par le lauréat.

### **Art. 6 Le Jury**

- Jury : choisi par Anne Queffélec et composé de personnalités éminentes du monde musical.
- Droit : interrompre le candidat en cours d'exécution ou ne pas décerner tous les prix si niveau insuffisant.
- Délibérations : régies par règlement interne (**irrévocables et sans appel**).

### **Art. 7 Communication**

- Enregistrements visuels ou sonores du concours, lien vidéo fourni par le candidat et concert du lauréat : cession complète des droits du candidat à Opus Yvelines.
- Déroulement des épreuves : public.

### **Art. 8 Engagement**

Toute inscription au concours implique l'acceptation du présent règlement et de ses annexes.

### **Art. 9 Annulation**

En cas d'annulation du concours ou d'une épreuve par les organisateurs, les droits d'inscription associés seront remboursés au candidat.